

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'administration	NO all amonickom out :
Date de réception : 22 09/2016	Dossier completile: Z2/09/20/6.	N° d'enregistrement: 2016_0621,
	1. Intitulé du projet	
DEFRICHER une	- Pancelle de Bou	0,8HA
	ntification du maître d'ouvrage ou du pétilior	naire
2.1 Personne physique	2/2	
Nom COUZECAS	Prénom ALAI	N
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personn	e habilitée à représenter la personne	
morole RCS / SIRET 1317171161419119	121411010101717 Forms inviding	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -
RCS / SIRET 131+11161119113		
Joignez (à votre demande le document CERFA n°	14734*01
3. Rubrique(s) applicable(s) du table	eau des seuils et critères annexé à l'article R. dimensionnement correspondant du projet	122-2 du code de l'environnement et
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard	des seuils et critères de la rubrique
	4. Caractéristiques générales du projet	
	nulaire les plèces énoncées à la rubrique 8.1	
4.1 Nature du projet	port le la la man	OPHA
DEFINICITE of une	portre de Parcelle	0,0 1,11
4.2 Objectifs du projet	1	1 0 00
AGRANDIR LA Pa	relle explortée qu	i Touche celle a
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation		
4.5.1 dans su phase de realisation		
432 dans sa phase d'exploitation		

	0.00		
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire es	t rempli	
i.5 Dimensions et caractérisliques du pro	ojet et superficie globale (assiette)	de l'opération - précise	The state of the s
0,8HA ai dré,	eurs caractéristiques Lichen		Valeur
1.6 Localisation du projet			
Adresse	Coordonnées géographiques ¹		"_ Lat°'"_
Extradoux le Viens	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e		Manager Control of the Control of th
	Point de départ :	Long ° '	"_ Lat ° ' " _
ion of	Point d'arrivée :	Long ° '	" Lat°"_
ieu dit. La GRANGE	Communes traversées :		
SECT F			
Nº 27	LTARAMIN.		
1.7 S'agit-II d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet d 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une ét utorisé ?	ude d'impact? Ou	
1.7 S'agit-li d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet d	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une ét utorisé ? programme de Oui	Marine And Marine and Annual Print Parties and Annual Print Parties and Annual Parties an	Non D
1.7 S'agit-II d'une modification/extensi 4.7.1 Si ovi, cette installation ou cet d 4.7.2 Si ovi, à quelle date a-t-il été a 1.8 Le projet s'inscrit-il dans un ivaux ? ii oui, de quels projets se compose le 5. Sensibilité	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une ét utorisé ? programme de Oui	ude d'impact ? Ou	
5.7 S'agit-II d'une modification/extensi 4.7.1 Si ovi, cette installation ou cet d 4.7.2 Si ovi, à quelle date a-t-il été a 1.8 Le projet s'inscrit-il dans un ivaux ? i oui, de quels projets se compose le 5. Sensibilité I Occupation des sols	puvrage a-t-il fait l'objet d'une ét utorisé ? programme de Oui programme ?	ude d'impact ? Ou	
1.7 S'agit-II d'une modification/extensi 4.7.1 Si ovi, cette installation ou cet d 4.7.2 Si ovi, à quelle date a-t-il été a 1.8 Le projet s'inscrit-il dans un ivaux ? ii oui, de quels projets se compose le	programme de Oui programme? environnementale de la zone de de votre projet?	Non Non Non Vimplantation envisage	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

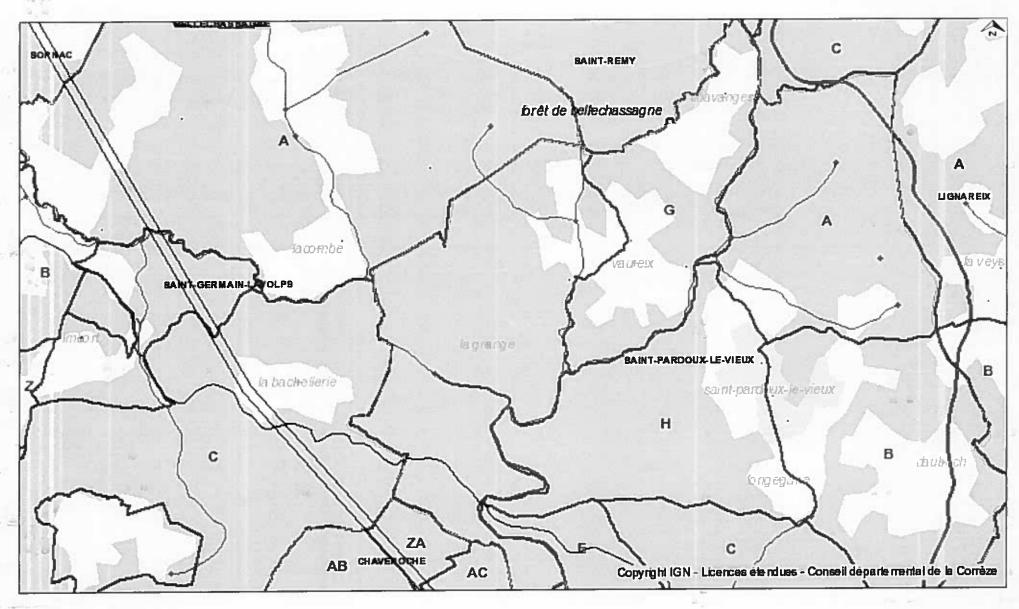
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet			
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents environnementale ?	ont-i	ls fait i	l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implant Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-i	nota	mmen	gée : t à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
en zone de montagne ?	×		Haute coneze
sur le territoire d'une commune littorale ?		Ø	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	Ø		MillVache en limousin
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		Ø	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		A	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		Ø	
si oui, est-ii prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		Ŕ	
dans une zone de répartition des eaux ?		Ø	

	mètre de protection rapprochée au destiné à l'alimentation humai			Ħ	
dans un site i	inscrit ou classé ?			Q	
Le projet se s	itue-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Nat	ura 2000 ?			Ħ	
	nent historique ou d'un site classe nondial de l'UNESCO ?	é au		Ø	
	6. Caractéristiques de l'impac	pote	ntiel o	du proj	et sur l'environnement et la santé humaine
6.1 Le projet e	envisagé est-II <u>susceptible</u> d'avoir pléter le tableau suivant :	ies in	ciden	ces su	ivantes ?
	nines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		Ø		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X.		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		Ŕ		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		R		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		M		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X		

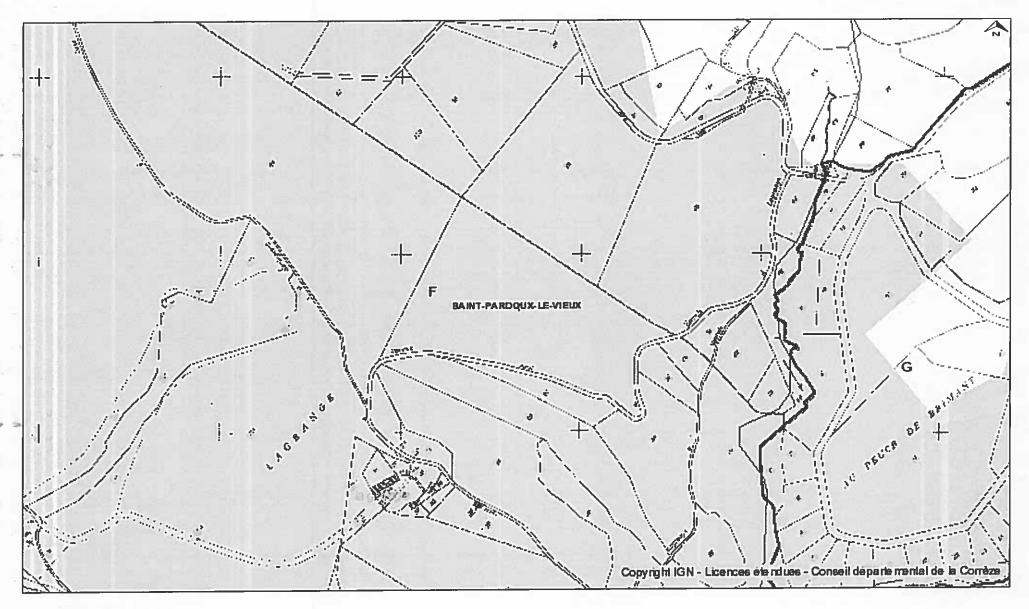
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	Ø	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	M	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	M	
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	M	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	赵	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	M	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	A	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'oir ?	Ø	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	N N	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Ŕ	74 = 1
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	Ø	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	M	
6.2 Les incid	ences du projet identifiées au 6.1 Non Si oui, décrivez lesque	-	susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

o.s r Oui	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Non Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
Au r qu'il	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
	une étude d'impact n'est pas nécessaire
	8 Anneyes
8.1 4	8. Annexes Annexes obligatoires
8.1 &	8. Annexes Annexes obligatoires Objet
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du docume
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du docume d'urbanisme s'il existe) ;
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du docume
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du docume d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique de la zone d'implantation.
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du docume d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du docume d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aérient datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 (Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eaux.
	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du docume d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aérient datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 00 ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau cours d'eau;
[] [] []	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du docume d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aérient datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 00 ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau cours d'eau; Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
5.2 / Veu	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du docume d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aérient datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 00 ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau cours d'eau;

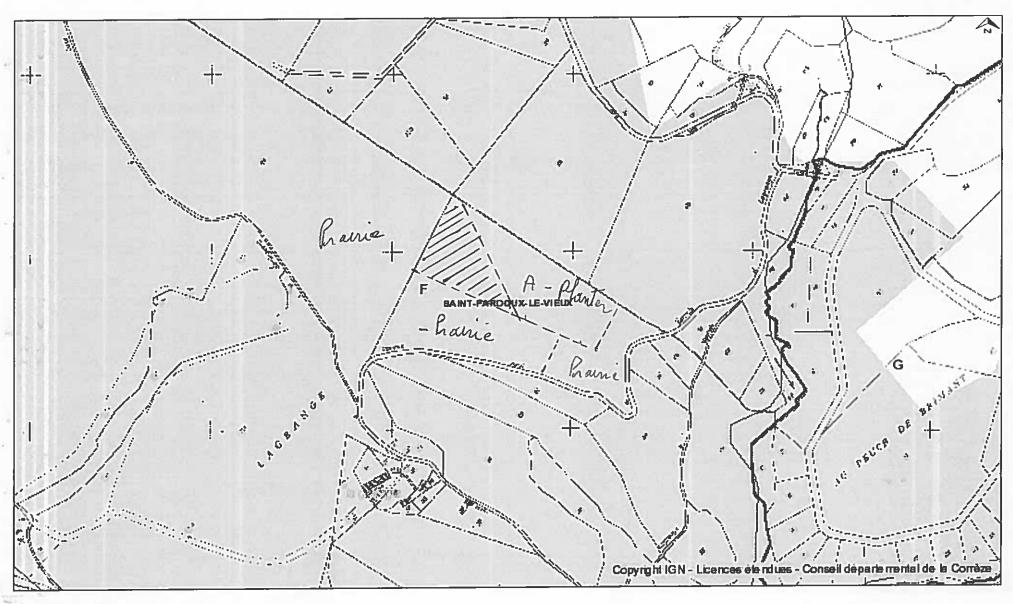
1,899	9. Engagement et signature
certifie sur l Fait à	Chowonges le. 20/09/2016
gnature	100



Jeudi 25 août 2016 Echelle :1/25000



Jeudi 25 août 2016 Echelle :1/5000 a deficher-



Jeudi 25 août 2016 Echelle :1/5000





